



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
04/3/26
DOSSIER N°6798**

ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE FEMMES 2025 EN CREUSE

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Armelle MARTIN à Jean-Jacques LOZACH
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE FEMMES 2025 EN CREUSE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2025-04/3/26 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,*

DÉCIDE,

Dans le cadre de l'organisation de l'arrivée d'étape du *Tour de France Femmes avec Swift*, le mercredi 30 juillet 2025 à Guéret :

- de verser les participations financières suivantes :

=> **48 000 € T.T.C** à la société Amaury Sport Organisation ;

=> **20 000 € T.T.C** maximum à l'association Creuse Oxygène ;

- de m'autoriser à signer le contrat *Tour de France Femmes avec Swift 2025* avec la Ville de Guéret et la société Amaury Sport Organisation et la convention de partenariat avec l'association Creuse Oxygène et la Ville de Guéret dans le cadre de l'organisation de l'arrivée d'étape du *Tour de France Femmes avec Swift* du 30 juillet 2025 à Guéret.

Les conventions sont jointes à la présente délibération.

- de donner délégation à la Commission Permanente en cas de besoin pour la suite de ce dossier.

Dit que les sommes seront imputées au budget départemental chapitre 011 article 611 référence fonctionnelle 326 (pour la société Amaury Sport Organisation) et chapitre 65 article 65748 (pour l'association Creuse Oxygène).

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET